

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Arrêté du 12 octobre 2017 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 3 avril 2017 portant nomination de Mme Veau (Véronique) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition du président du conseil départemental de Seine-et-Marne,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Le mandat de Mme Veau (Véronique), conseillère départementale de Seine-et-Marne, comme membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en tant que représentante des collectivités territoriales de la région Île-de-France, est renouvelé à compter du 5 novembre 2017.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 octobre 2017.

*Le ministre de l'économie et des finances,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du Conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU